



COMMUNAUTE
DE COMMUNES

Vosges du Sud

REPUBLIQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Décision n°2022-024

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le

ID : 090-200069060-20220414-2022_024-AU

Besler
Levrault

Objet : Culture - médiathèques - exposition "Ballon d'Alsace, rencontres au sommet" - convention avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2022-04-08-00002 du 8 avril 2022 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président et le bureau,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, une convention relative au prêt de biens pour l'exposition « Ballon d'Alsace, rencontres au sommet » qui prendra place dans les locaux de la médiathèque intercommunale de Lepuix sise 57 rue des Carrières, du 15 mai au 15 juillet 2022.

Visa préfectoral

Etueffont, le 14 avril 2022,

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER.

